

**Communiqué de
presse**

**Sur décision d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de
la Communication, en accord avec Anne Hidalgo, maire de Paris,
l'Atelier de Paris – Carolyn Carlson rejoindra, en janvier 2015,
le réseau des Centres de Développement Chorégraphique**



Fondé par Carolyn Carlson et dirigé par Anne Sauvage, l'Atelier de Paris réunit professionnels et publics au sein d'un même lieu. Masterclasses, résidences sont autant de dispositifs qui permettent chaque année à plus de 500 chorégraphes et danseurs venus du monde entier de partager et d'échanger. L'Atelier de Paris déploie son activité sur le site de la Cartoucherie et bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France.

Cette labellisation interviendra en parallèle de la consolidation d'un réseau pour la danse à Paris, dans le cadre d'une politique conjointe de l'État et de la Ville qui affirment ainsi leur soutien à des lieux qui agissent en faveur de la création, de l'accompagnement de compagnies, de la formation et de la diffusion de la culture chorégraphique.

Le ministère de la Culture et de la Communication et la Ville de Paris vont travailler dès la rentrée sur une convention cadre avec le CDC Atelier de Paris, le Regard du Cygne, Micadanses, l'Etoile du Nord, afin de définir les grands axes de cette mise en réseau.

Contacts presse

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Mairie de Paris
Service de presse
01 42 76 49 61
mairiedeparis.servicepresse@paris.fr

Paris, le 21 juillet 2014

**Toute l'actualité du ministère de la Culture
et de la Communication**

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC